



**AVIS PUBLIC**  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE CLERMONT**  
**DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION**

---

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, France D'Amour, directrice générale et greffière-trésorière de la ville de Clermont :

QUE conformément à l'article 503 de la *Loi sur les cités et villes*, le rôle général de perception pour l'année 2023 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 2 rue Maisonneuve à Clermont ;

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* et de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la Ville, situé à l'adresse mentionnée ci-haut du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Avis donné à Clermont ce 30<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2023

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'France D'Amour', is written over a horizontal line.

France D'Amour  
Directrice générale